

TROIS CENTENAIRES DU TRAITÉ DES PYRÉNÉES EN ROUSSILLON

Gilbert Larguier

Université de Perpignan-Via Domitia

RÉSUMÉ: S'interroger sur les lectures du traité des Pyrénées faites dans ce qui devint la province du Roussillon, puis le département des Pyrénées-Orientales à partir de 1790 avec l'adjonction d'une fraction du Languedoc (les Fenouillèdes), conduit au constat suivant : peu de traces écrites subsistent, qu'il s'agisse de textes de circonstance, d'articles de presse, de publications à ambitions scientifiques. Le texte évoque les commémorations des centenaires qui suivent le traité des Pyrénées.

MOTS-CLÉS: Mémoire, centenaires, symboles, idéologie, presse, Catalogne, France.

S'interroger sur les lectures du traité des Pyrénées faites dans ce qui devint la province du Roussillon, puis le département des Pyrénées-Orientales à partir de 1790 avec l'adjonction d'une fraction du Languedoc, conduit au constat suivant : peu de traces écrites subsistent, qu'il s'agisse de textes de circonstance, d'articles de presse, de publications à ambitions scientifiques.¹

La discrétion de l'écrit reflète-t-elle le sentiment de la population ? Avouons que l'on bute sur une impasse par manque de sources mobilisables. La période faste des écrits du « for privé », si nombreux en pays catalan – mais peu loquaces sur le traité – est révolue au milieu du XVIII^e siècle. Peu de correspondances privées postérieures sont à disposition. En attendant, comme première pierre à l'enquête à entreprendre de part et d'autre de la frontière, on peut s'employer à étudier dans le cadre du territoire objet de la partition de 1659 les textes publiés ou les comptes rendus des manifestations organisées autour ou à l'occasion des trois premiers centenaires du traité.

Il ne s'agira ici que d'un essai dont il faut d'emblée dire les limites. Ces lectures seraient à replacer en effet dans la vie de l'esprit, les sensibilités des populations, plus riches et contrastées selon les périodes qu'on ne le pense encore. Mais l'expression accessible longtemps, jusqu'au-delà de la Seconde guerre mondiale, reste presque exclusivement celle confiée à l'impression, apanage de personnalités et de milieux étroits dont on ne connaît pas toujours exactement la représentativité ni l'audience.²

1759. Capitaliser

Comment fut marqué le premier centenaire du traité des Pyrénées et de l'annexion du Roussillon ? On célébra un *Te Deum*, un arrêt du Conseil du 30 mai 1759 dota Perpignan d'une foire franche annuelle de trois jours qui se tiendrait les 11, 12 et 13 octobre, décision fut prise de « restaurer » l'université, privée de lieu d'exercice depuis 1720, d'édifier un nouveau bâtiment qui lui serait entièrement dédié. Ce qu'on exécuta rapidement : la nouvelle université fut bénie le 10 janvier 1763.

Une idée traverse ces initiatives et manifestations : l'entrée du Roussillon dans le royaume de France, l'accession des Bourbons au trône d'Espagne ensuite, l'avaient dégagé des malheurs de la guerre supportés près de trois siècles durant. Désormais, il vivait en paix synonyme d'essor économique, de progrès de l'éducation. Le commandant en chef de la province, le maréchal de Mailly, empressé à s'afficher comme homme de guerre hors de la province, homme de paix en Roussillon, n'eut de cesse d'incarner cette politique pendant un demi-siècle. Il s'attacha ainsi à améliorer les liaisons de la province avec l'extérieur par les réseaux de relation – la franc-maçonnerie –, les voies terrestres – les routes vers le Languedoc et l'Espagne –, la mer – la fondation de Port-Vendres. Eclairante à cet égard est sa suggestion faite en 1764 au sujet de la route du Perthus, jamais sérieusement tracée jusque-là afin de ralentir la progression de troupes d'invasion et de l'artillerie : faire travailler ensemble trois cents Français et trois cents Espagnols de part et d'autre de la frontière « sans délimitation du terrain, sans marquer les limites des deux royaumes et même sans se mêler de cette discussion ».³

1. Très révélateur à cet égard est le scrupuleux et quasi exhaustif : René NOELL, *Essai de bibliographie roussillonnaise*, Prades : Terra Nostra, 4 vol., 1969-1983.

2. Esquisses dans Jean SAGNES (dir.), *Le Pays catalan*, Pau : Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 1985, p. 732-737, 780-785, 855-868, et *Nouvelle histoire du Roussillon*, Canet : Trabucaire, 1999, p. 305-310, 330-336.

3. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), Archives du Génie, article 5, section 2, paragraphe 1, n° 16, 16 avril 1764.

Au moment du centenaire, l'absence depuis plus d'une génération d'opérations militaires et avec elles de troupes étrangères mal supportées par la population, les premiers fruits perceptibles du redressement démographique commencé au tournant des années 1720-1730, la multiplication des loges où se mêlaient des membres de la vieille noblesse locale, des marchands et des officiers nouveaux venus dans la province, donnaient du corps aux arguments du pouvoir et de ses agents. Contribuaient aussi puissamment les décrets de *Nova Planta* qui avaient dépouillé le Principat de son éventuel pouvoir attractif.

L'irruption révolutionnaire, les bouleversements qui s'ensuivirent, servirent de pierre de touche. En 1659 les populations avaient subi, impuissantes. 1789 ouvre une séquence où l'occasion fut donnée de s'exprimer et d'agir. La différence est fondamentale pour comprendre le retentissement à long terme des deux événements. Sans reprendre le détail des faits depuis les premiers mois de 1789,⁴ il est symptomatique de noter que rares furent les références au traité des Pyrénées dans les débats qui s'engagèrent. Le cahier de doléances de la noblesse y fait seul allusion. Son article 14 réclame le respect scrupuleux des traités de Péronne et des Pyrénées ainsi que le bénéfice d'une « forme particulière d'administration » en ne manquant pas de mentionner que par ces traités, contrats passés entre le roi et ses peuples, la province s'était volontairement soumise à la France.⁵ Dès cet instant néanmoins, toute l'attention fut tournée vers Versailles et Paris, rien n'y advint sans susciter des réactions.

La nouvelle de la prise de la Bastille parvint à Perpignan le 24 juillet. Trois jours plus tard il y eut des désordres. Les émeutiers s'en prirent à l'Intendance, à la Ferme, pillèrent le grenier à sel, l'entrepôt du tabac, brûlèrent le Papier timbré. D'autres tumultes se produisirent dans la province, comme à Prades. A-t-on suffisamment souligné leur importance ? Contrairement à toutes celles qui avaient précédé, ces émeutes n'étaient pas des démonstrations de défiance ou d'opposition, mais d'adhésion. Peu importent les réticences ou les inquiétudes manifestées. Elles ne sont rien comparées à la mise en mouvement qui venait de se produire, premier acte d'une histoire commune, même si elles émanent des députés de la noblesse qui réclament leur rappel à Perpignan après la nuit du 4 août et trouvent un écho à Perpignan.⁶

Plus décisive est la conformité des modes d'action, des formes d'expression, du vocabulaire employé, y compris par les députés de la noblesse, avec ce que l'on observe ailleurs dans le pays. Les divergences de vue apparues à l'occasion de la création des départements et de la préparation des premières élections sont éclairantes à cet égard. Conformément au cahier de doléances de leur ordre, les députés de la noblesse s'opposèrent lors des premiers débats sur la recomposition territoriale du royaume à la modification des limites du Roussillon. Une Assemblée ou Société patriotique de Perpignan fondée le 19 novembre 1789 se déclara au contraire favorable à un agrandissement.⁷ La portée symbolique du choix et ses implications n'étaient pas minces, le gain possible se situant seulement du côté du Languedoc : le maintien ou l'effacement de l'ancienne frontière, la conservation ou l'abandon de l'identité du territoire entré dans le royaume de France en 1659. Ex-privilegiés et patriotes usaient néanmoins des mêmes vocables dans leurs plaidoyers. Ainsi deux phrases, strictement contemporaines. La première tirée des *Réflexions d'un citoyen concernant la lettre circulaire de la Société Patriotique de Perpignan* (9 décembre) : « nous allons devenir un peuple isolé et, pour ainsi dire, étranger à la Nation, qui, n'admettant que le droit commun des Français, veut que tous les enfants de la Patrie n'aient qu'une même liberté, qu'une même constitution ». La seconde de la lettre *A Messieurs de la Société Patriotique de Perpignan* (8 décembre), où les députés de la noblesse, commençant à se dégager de la position où ils risquaient de se trouver enfermés, recommandaient : « prouvons par une sage harmonie que nous sommes tous Français, tous sujets d'un même Roi, tous enfants de la même Patrie ». Français et Patrie, maîtres mots de 1789, transcendent les divergences.

Tous les membres de la députation du Roussillon pressés par le mouvement irréversible auquel ils ne pouvaient résister demanderont le 18 décembre l'agrandissement du ressort de l'ancienne province.⁸ Des regrets s'exprime-

4. On pourra se reporter à Pierre VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan : Imprimerie de l'Indépendant, 1885-1889 ; Abbé Philippe TORREILLES, *Perpignan pendant la Révolution (1789-1800)*, Perpignan : Latrobe, 3 vols., 1896-1897 ; Michel BRUNET, *Le Roussillon. Une société contre d'Etat, 1780-1820*, Toulouse : Association des publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail et éd. Eché, 1986 ; *Id.*, *Le Roussillon face à la Révolution française*, Perpignan : Trabucaire, 1989 ; Alice MARCET, Michel PÉRONNET, *La Révolution dans les Pyrénées-Orientales*, Le Coteau : Horvath, 1989 ; Michel CADÉ, *Etudes d'histoire sociale, politique et des représentations*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Perpignan, 1998, t. 3, p. 82-142.

5. Article repris dans l'article 1 du cahier des « doléances particulières de la ville de Perpignan ».

6. Arch. dép. Pyrénées-Orientales (ADPO), C 2119, lettres des députés de la noblesse de la province des 8 et 30 août 1789 : rappel sollicité afin de ne pas être les « témoins, coopérateurs forcés, involontaires et inutiles de ce qui se fait et se fera », de ne pas être entraînés à leur corps défendant dans l'entreprise de destruction qu'entreprendait l'Assemblée nationale ; réserves exprimées également le 27 août à Perpignan lors d'une réunion de la nouvelle assemblée municipale, cf. Michel CADÉ, *Etudes d'histoire...* p. 89.

7. Le 19 novembre. Il n'est pas sans intérêt d'observer que parmi les fondateurs figuraient nombre de francs-maçons, Michel CADÉ, « L'Assemblée ou Société patriotique de Perpignan : la bourgeoisie perpignanaise en 1789 à la recherche de son identité », *L'an I de la liberté en Languedoc et en Roussillon*, Actes du colloque de Béziers (8-9 décembre 1989), publié par le Comité Biterrois du Bicentenaire et la Société Archéologique de Béziers, p. 107-110.

8. Michel CADÉ, « L'Assemblée ou Société patriotique... », art. cit. ; *Etudes d'histoire sociale, politique...*, p. 91-93.

ront encore à Perpignan. Au début du mois de janvier 1790, lors d'une assemblée générale des partisans de la municipalité de Perpignan, un consul proposa « d'agir de toutes les manières pour la conservation des privilèges de la Province ».⁹ Vœu pieux auquel les décrets de l'Assemblée nationale ne laissaient aucun espoir. Le parti du changement haussa le ton cependant, et c'est bien lui qui compte ainsi que les termes employés. Lors de l'ouverture de la campagne électorale (17 janvier 1790), Jean-Baptiste Birotteau fit adopter par l'« Assemblée des citoyens patriotes réunis de la ville de Perpignan » qu'il présidait l'adhésion totale aux décrets de l'Assemblée nationale, l'opposition absolue à ceux qui refusaient de les appliquer, déclarés ennemis de l'Etat, traîtres à la Patrie. La lutte engagée pour le pouvoir durcissait les positions. La rupture n'en était pas moins nette. Adhérer sans réserve aux décrets de l'Assemblée nationale revenait à répudier ce que le traité des Pyrénées avait maintenu.

1789 : pour le Roussillon, l'envers de 1659 ? Des représentants élus sont acteurs de la recomposition nationale, consentent à une *Nova Planta* radicale car rien ne sera conservé des anciennes institutions publiques et privées. Les événements ultérieurs – l'émigration, la guerre et l'avancée espagnole – ne remettront pas sérieusement en question l'acte de fusion dans le « grand Tout national »¹⁰ auquel on pourra, sur place, associer des dates, des lieux, des personnages, les uns et les autres mobilisateurs à court ou à plus long terme, quand les libertés et les privilèges associés aux ex-privilegiés qui en avaient réclamé le maintien resteront durablement disqualifiés.

Le verbe l'emporte. Tout ceci pourrait n'être que mots de minorités actives peut-on objecter. Derrière les premiers rôles, dans l'ombre, l'acquiescement, moins assuré, reposerait a-t-on avancé sur un malentendu : l'espoir d'une restauration des libertés catalanes à l'occasion de la refondation en cours.¹¹ C'est oublier quelques fortes réalités. Dans nombre de domaines – ecclésiastique, judiciaire... etc. – nombre d'institutions s'étaient maintenues après 1659, demeuraient plus vigoureuses qu'on l'a souvent prétendu. En 1789, le Roussillon demeurait le dernier bastion des libertés catalanes disparues au sud des Pyrénées. C'est pourquoi celles-ci furent peu mobilisatrices. C'est moins l'adhésion au « Tout » qui divisa et suscita des résistances au moins dans un premier temps que d'autres sujets, la question religieuse par exemple.

1859. Oublier

Des manifestations furent-elles organisées à l'occasion du bicentenaire du traité ? Aucune trace ne subsiste. La documentation est particulièrement indigente il est vrai. La presse locale n'a pas encore pris son essor, aucun rapport ni correspondance du préfet et des sous-préfets de l'année 1859 n'ont été conservés. Seul témoignage : l'article « De la réunion du Roussillon à la France » publié dans le volume 11 (années 1856-1857) de la *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* créée en 1833 sous le nom de *Société philomathique de Perpignan*.¹² Son auteur, Joseph Morer, archiviste du département, membre résident de la société depuis 1847 où il avait déjà donné plusieurs articles,¹³ le présente comme une contribution à la question suivante du programme, section des sciences et des belles-lettres, proposé par la société : « Quelles furent les conséquences [pour le Roussillon] sous le rapport matériel et politique de la réunion à la France en 1659 ? ».¹⁴

Publié l'année du bicentenaire, exprimait-il la position des membres de la « société savante » du département ? Des indices le laissent à penser.¹⁵ Il se réduisait à un discours sur la grandeur et la décadence, à une thèse simple : les phases de prospérité et de déclin du Roussillon ont toujours été étroitement liées à celles des ensembles dont il fit partie, à l'Espagne en dernier lieu. Tombée en état de faiblesse, de dégénérescence, de décrépitude, affligée d'un gouvernement sans inspiration, incapable de se frayer un chemin nouveau, elle courrait au démembrement. Face à elle, la France s'était levée, organe jeune, vigoureux, puissant, dont le pouvoir unique, attractif, projeté vers l'avenir, agrandissait son territoire. Comme pour Rome, ses frontières naturelles lui commandaient de s'étendre jusqu'aux Pyrénées. Une forme d'élection providentielle destinait le Roussillon à être réuni à l'astre montant. Le traité des Pyrénées l'avait réalisé.

Des démiurges de la grandeur et de l'unité françaises, l'archiviste départemental n'en citait que trois : Richelieu, Louis XIV, la Révolution :

9. Michel CADÉ, *Etudes d'histoire sociale, politique...*, p. 97-98.

10. Alphonse DUPRONT, « Du sentiment national », dans Michel FRANÇOIS (Dir.), *La France et les Français*, Paris : Gallimard, 1972, p. 1423-1474.

11. Michel BRUNET, *Le Roussillon. Une société contre l'Etat...*, op. cit.

12. Dans les p. 581-594. Joseph Morer, né le 11 janvier 1806 à Perpignan, fut archiviste du département de 1839 à 1862.

13. Dans les volumes 8, 9, 10, sur le rétablissement de l'Université de Perpignan sous la domination française, l'exploitation des mines en Roussillon, le président Sagarra.

14. Question 18 des prix proposés en 1851, *Bulletin de la société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 7, p. 419.

15. Ainsi cette incise de Auguste Lloubès, président en exercice de la société en 1858, par ailleurs banquier et ancien maire de Perpignan, dans un rapport sur l'exposition universelle de 1855 : « le jour où nous avons été assez heureux pour appartenir à la France... », *Bulletin de la S.A.S.L. des P.-O.*, vol. 10, p. 182.

En ce moment, Richelieu, ce grand ministre auquel le peuple français doit une immense reconnaissance, gouvernait la France au nom de Louis XIII. C'est lui qui le premier réunit tous les fils compliqués dont chaque seigneur tenait alors le bout. A sa voix la France se centralise [...] L'unité française prend forme, elle grandit sous Louis XIV et parvient à son entier développement au milieu des agitations de l'immense révolution de 1789.

Il conclut :

Le terrible mouvement de l'émancipation française retentit avec force jusqu'ici. L'unité nationale définitivement organisée changea la province du Roussillon en un des quatre-vingt-six départements de la France. Les franchises anciennes, incompatibles avec la révolution qui venait de s'opérer, durent être échangées contre de nouvelles institutions libérales et uniformes.

Il y a maintenant deux siècles que notre province est confondue avec la France : gloire et revers lui sont communs car son histoire est la même, et si par hasard le Roussillonnais jette les yeux sur les Pyrénées, il ne se souvient plus que de l'autre côté de ces monts était autrefois son ancienne patrie.¹⁶

Le fondateur, le continuateur, la geste conclusive. On ne saurait mieux adhérer à l'héritage de la Révolution accoucheuse de l'unité nationale à laquelle elle avait donné forme et ciment avec la création des départements. La Révolution signait-elle la fin de l'Histoire – l'unité nationale étant définitivement scellée –, ce que Morer suggérait en traçant pour les Roussillonnais une frontière de mémoire aussi forte que celle des traités ?

Différemment, les premières histoires qui avaient abordé la question de la réunion du Roussillon à la France en avaient proclamé le caractère définitif. Au nom de l'héritage gaulois pour Dominique Henry dans son *Histoire du Roussillon* parue en 1835 :

Le Roussillon entier et une partie de la Cerdagne sont irrévocablement acquis à la France ; un acte solennel lui en consacre la propriété. La prescription des temps anciens l'emporte sur l'usurpation des temps modernes. Reconnus comme des portions intégrantes du sol français, héritiers du sol des Gaules, ces territoires reviennent à leur domaine naturel. Le traité des Pyrénées apparaît donc, dans l'histoire, non comme une de ces transactions, fruits de l'impérieuse nécessité, sanctionnant la séparation d'une province à la suite d'une victoire, et par la seule autorité de la loi brutale du plus fort, mais comme un acte éclatant de justice qui, après plusieurs siècles de démembrement, réintègre à son tout homogène une partie de ce tout dont la distraction était contre nature.¹⁷

Dans un cas, le rétablissement de l'ordre originel, dans l'autre, l'extraction inespérée de la dégénérescence ; des termes comparables cependant : « irrévocablement », « définitivement ». L'histoire avait un sens pour ces auteurs. L'explicitier n'était-ce d'ailleurs pas l'intention de la question posée par la *Société agricole, scientifique et littéraire* ? Henry, provençal, n'était pas un naturel du pays. Morer oui, mais sa fonction ne l'inclinait-elle pas à son verdict ? *L'Histoire du Roussillon*, œuvre posthume de Jean-Hyacinthe Gazanyola parue en 1857, pourrait nous donner un autre éclairage.¹⁸ Légitimiste intransigeant, Gazanyola distingue douze périodes dans l'histoire du Roussillon, mais avertit dans son propos liminaire qu'il ne traitera pas le dernier commencé avec la réunion à la France en 1659 : « les événements qui s'y rapportent sont assez connus, et se trouvent décrits dans une foule d'ouvrages. D'ailleurs, les Roussillonnais, devenus Français par le traité des Pyrénées cessent de former un peuple particulier [...] Son histoire se confond maintenant avec celle de la France. »¹⁹ Effectivement, il n'en dit rien, ni de la Révolution. Esquive, refoulement ou simple réticence à évoquer des temps qui concernaient de trop près son vécu ? On peut s'interroger.

Dix ans plus tard, les discours prononcés dans l'ancienne Loge de Mer à l'occasion de l'inauguration des conférences d'histoire n'eurent pas ces réserves. Alexandre Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, principal orateur invité, reprit le thème du déclin et de la décadence de l'Espagne, avança la thèse que le traité des Pyrénées mettait un terme à « une séparation [qui] après s'être prolongée près de cinq siècles, cessait pour ne plus se reproduire ». Pas de conquête donc. Au contraire, en 1659, la France avait renoncé à la Catalogne et repris ses anciennes limites gauloises. Depuis, pour les habitants du Roussillon : « l'avantage de devenir Français », d'échapper aux malheurs de la Catalogne, de partager l'histoire d'une « commune patrie »,

16. Cette affirmation prend un relief particulier quand on parcourt la liste des membres de la société : sur la quarantaine de correspondants étrangers, les trois quarts sont domiciliés à Madrid et à Barcelone.

17. Dominique HENRY, *Histoire du Roussillon*, Paris : Impr. royale, 1835, 2 vol., t. 2, p. 438-439.

18. Né en 1766, élève des Oratoriens de Pézenas, de l'école royale d'artillerie de Metz ensuite, émigré, rentré en France en 1803, chevalier de Saint-Louis, mort en 1854. Son neveu, le baron Guiraud de Saint-Marsal, la fait paraître, cf. Abbé Jean CAPEILLE, *Dictionnaire des biographies Roussillonnaises*, Perpignan: Imp. Llib. Cat. J. Comet, 1914, p. 233-234.

19. Jean de GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*, Perpignan : J.B. Alzine, 1857, p. XX.

le privilège surtout d'appartenir « à la reine des nations » puisque celle-ci détenait le « sceptre politique » comme le « sceptre intellectuel ». ²⁰ Le caractère public, le lustre donné à ces conférences d'histoire, donnaient un caractère quasi officiel aux propos d'Alexandre Germain, médiéviste de grande notoriété.

Séduction pour la construction institutionnelle et législative de la Révolution mise à part – elle était sans équivalent en Europe alors – les thèmes du sud et du nord utilisés ne sont pas à ignorer, à condition d'éviter de verser dans le discours sur la grandeur et la décadence repris avec une force croissante à mesure que le XIX^e siècle s'avance. Sans remonter plus haut, aux lendemains du traité des Pyrénées qui bouleversa relativement peu la vie quotidienne des habitants de la province, les influences issues du sud, du Principat et de Rome, concrétisées par l'érection d'une multitude de retables dans les églises, étaient restées fortes. Elles faiblirent après 1720-1730, les décrets de *Nova Planta* leur portant un rude coup, même si leurs effets en Roussillon restent difficiles à apprécier. A partir de 1730-1740 les courants dominants s'inversent, le nord l'emporte. La composition des bibliothèques privées, le succès des loges maçonniques, les relations nouées avec les milieux académiques et les cercles du pouvoir, les déplacements à Paris ou Versailles le prouvent abondamment, en plus de l'usage de la langue française. ²¹ Ces multiples canaux expliquent la proximité du langage et des préoccupations partagées avec le reste du pays constatée en 1789.

La Révolution, mobilisatrice, qui avait agi par fusion quand la royauté procédait par adjonctions assimilatrices, avait encore renforcé le mouvement. Rien au sud des Pyrénées ne semblait doué d'une capacité d'attraction qui put rivaliser. Pied de nez de l'Histoire cependant, au moment où la société savante des Pyrénées-Orientales publiait le texte de l'archiviste départemental se levait le mouvement de la *Renaixença* catalane : l'*Oda à la Pàtria* de Bonaventura Aribau est de 1833, la restauration des jeux floraux de la langue catalane de 1859, les premiers textes de Jacint Verdaguer paraissent en 1865, Valentí Almirall fonde le *Centre Català* en 1886, son *Lo Catalanisme* est imprimé en 1886.

Il ne peut être question de retracer ici, même succinctement, la genèse de la Renaissance catalane, très différente dans ses ambitions du Félibrige précurseur, ni les progrès de son audience. ²² Le processus est capital au-delà des Pyrénées, sa puissance attractive n'était pas encore assez assurée cependant quand advint en France la défaite de 1871 dans la guerre contre la Prusse, la fondation de la République, le développement d'une vie politique en phase complète avec le reste du pays, les lois scolaires, l'enseignement du français et de l'histoire à l'école primaire dans la perspective de la Revanche. Une *Petite histoire du Roussillon*, manuel d'enseignement primaire paru en 1912, est révélatrice à cet égard. ²³ Bien informée des publications à caractère scientifique qui commençaient à paraître depuis 1900, ²⁴ découpée en chapitres et leçons, dotée de résumés, de textes, de lectures, elle consacre deux chapitres au sujet qui nous intéresse. ²⁵ Des trois moments évoqués – 1659, la Révolution, le Temps présent – les auteurs retiennent principalement « Le Roussillon et 33 villages de Cerdagne deviennent définitivement français ! », ²⁶ « l'enthousiasme des volontaires Catalans » qui se « lèvent pour défendre le sol natal », ²⁷ la parfaite intégration des Catalans : « les Catalans ont définitivement adopté les mœurs du reste des Français [...], les vieux airs catalans sont oubliés sauf *Montanyes regalades* et *Pardal*. ²⁸

Propos de maîtres pour qui francisation et laïcisation allaient de pair quand l'Eglise, conservatrice, considérait le français comme la langue de l'impiété, s'attachait à entretenir la flamme catalane ? Avec la République, quoi qu'en disent les trois auteurs, le vocable « catalan » se fit de plus en plus fréquent dans les titres des journaux fondés par les partis politiques en plein essor. ²⁹ Sans que se manifestât cependant un quelconque irrédentisme catalan. Même les royalistes légitimistes qui appelèrent en 1870 leur journal *Le Roussillon* prônaient un nationalisme français très orthodoxe.

20. *Le Roussillon considéré dans ses rapports avec la France et avec l'Espagne, discours prononcé le 18 janvier 1867... pour l'inauguration des conférences d'histoire*, Jean Martel aîné, Montpellier, 1867.

21. Gilbert LARGUIER (Dir.), *Les Lumières en Roussillon au XVIII^e siècle. Hommes, idées, lieux*, Canet : Trabucaire, 2008.

22. On pourra se reporter sur ce sujet à Stéphane Michonneau, *Barcelone. Mémoire et identité, 1830-1930*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2007 ; et à Laetitia COLOGNI-CANAL, *L'identité catalane de 1848 à nos jours. Inventaire en sang et or*, thèse d'histoire, Université de Perpignan, 2006.

23. P. CHEVALIER, P. PACOUL, G. DAGNEAUX, instituteurs, *Petite histoire du Roussillon*, coll. Nouveau cours d'enseignement primaire, Paris : Société d'édition et de publication Librairie Félix Juven, 1912.

24. Etudes sur l'annexion du Roussillon, la délimitation de la frontière, les révoltes postérieures à 1660, le rôle et l'œuvre de Pierre de Marca, Serroni, Sagarra, Vauban, de l'abbé Torrelles en particulier, parues en 1900 et 1901 dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, la *Revue des questions historiques*, le *Bulletin de la S.A.S.L. des P.-O.*

25. Chapitre v : le Roussillon entre la France et l'Espagne (leçon 15 à 18), chapitre vi : le Roussillon français (leçons 19 à 22).

26. Page 32.

27. 41^e lecture.

28. Page 88.

29. A titre d'exemple (la date de début de parution est entre parenthèses) : *Le Petit Catalan, journal de démocratie roussillonnaise* (1906), *Le Catalan, journal d'union radicale socialiste* (1908), *La Baratina. Journal du peuple catalan, radical socialiste et indépendant* (1910)...

1959. Esquiver

Le troisième centenaire du traité des Pyrénées intervint dans un contexte tout à fait différent, du début de la ve république en France, du régime franquiste en Espagne. Tricentenairiserons-nous ? s'interroge le trimestriel *Reflets du Roussillon* dans sa livraison *Eté 1959* en opposant les grandes fêtes en préparation du côté basque et la réserve, voire la réticence, perceptible chez « une bonne partie de la société roussillonnaise traditionaliste » attribuée au souvenir laissé par les premières années du rattachement,³⁰ réticence suffisamment bien connue en haut lieu pour qu'on évitât de porter ombrage au particularisme roussillonnais. Il ajoutait néanmoins : « On n'en est pas moins patriote pour cela et aucun roussillonnais ne songerait, car les siècles ont passé et les avantages d'être français sont devenus avec les ans de plus en plus évidents, à réclamer l'autonomie de sa province ».³¹ A la veille du tricentenaire, les rédacteurs des *Reflets* se firent plus incisifs. Rien ne s'esquissait semblait-t-il ; étrange discrétion quand on sait « qu'on n'a jamais hésité à célébrer par plaques, monuments et discours n'importe quelle gloire bien connue chez elle à l'heure de se mettre à table ». En un mot, écrit l'échotier : « Pensons-y toujours, n'en parlons jamais », mais il sera difficile de rester silencieux puisque 1959 est aussi le tricentenaire de la naissance du peintre Rigaud né à Perpignan le 20 juillet 1659.

L'impression renvoyée par la presse locale est effectivement celle-là.³² Deux quotidiens se partageaient le département des Pyrénées-Orientales en 1959 : *L'Indépendant*, centenaire déjà, du cru, et le *Midi Libre*, publié à Montpellier depuis la Libération. Des bulletins et périodiques des partis politiques nombreux à avoir vu le jour depuis le début du siècle ne subsistait que *Le Travailleur Catalan*, hebdomadaire du parti communiste. Début novembre, les pages intérieures des deux quotidiens se composaient d'articles relatant la grève chez EDF et GDF, les manifestations à propos du pouvoir d'achat,³³ le gain de deux millions de francs à la loterie nationale par un retraité d'Arles-sur-Tech... etc. ; surtout, la commémoration de la fête de la Victoire du 11 novembre avec hommages aux monuments aux morts, cérémonies de remises de décorations, force photos où anciens combattants et prisonniers de guerre pouvaient se reconnaître.

Le 2 novembre le *Midi Libre* inaugurait pleine page (page 3), un grand récit historique poursuivi jusqu'au 11 inclus sur l'assassinat du roi de Yougoslavie à Marseille arrivé le 9 octobre 1934, réservant pour le 7 le coup de feu fatal illustré par une photo légendée ainsi : « le chauffeur Vlada (« Peter Kalemén ») du marchepied de l'auto décharge son Mauser sur le président Barthou ». L'intention fut-elle de ravalier le tricentenaire à un épiphénomène, ou s'agit-il plus banalement d'un décalage imputable à la structure d'un quotidien régional dont les pages intérieures se confectionnaient en fonction de ses secteurs de diffusion, approximativement départementaux alors ? Effectivement, le journal ne commença à l'évoquer que le 7, à la rubrique de Saint-Laurent-de-Cerdans, avec l'article « Quand en 1793 les troupes espagnoles partaient à la conquête du Roussillon » qui rappelait l'arrivée de trois colonnes espagnoles le 12 avril de cette année-là, l'inertie des habitants face à l'appel à la résistance du commandant des troupes françaises en faction dans le lieu. L'auteur concluait : « Il faut dire que, lors du rattachement du pays, la France ne les avait pas consultés pour devenir Français. Depuis, 1914 et 1940 si besoin en était sont là pour prouver que leurs sentiments ont changé ! ».

Le lendemain, deux articles se rapportèrent davantage à 1659 : « Qui étiez vous Hyacinthe Rigaud » à l'occasion de l'inauguration à venir de la statue du peintre et « L'étrange affaire de Llivia ou deux diplomates et un cœur » où René Palau narrait sous forme de dialogue le début de l'année 1660, attribuait principalement la conclusion du traité des Pyrénées à un « drame de l'amour », c'est-à-dire aux sentiments portés par Louis XIV à Marie Mancini, la nièce de Mazarin, ... terminant son papier par l'attribution à Hercule de la fondation de Llivia.³⁴

L'Indépendant accorda davantage de place au tricentenaire. Le 6 novembre il annonça en première page la parution d'un *Album du Tricentenaire*, auquel il consacra une page entière le lendemain en insistant fortement sur son but :

briser l'indifférence dans laquelle la célébration du Tricentenaire a laissé les Pouvoirs publics en Roussillon alors qu'on assistait sur la Bidassoa à une brillante manifestation des liens qui unirent la France et l'Espagne.

30. Avec des inexactitudes, car la ruine de l'industrie perpignanaise du drap, la diminution du commerce maritime, sont très antérieures au rattachement.

31. N° 26, p. 5.

32. N° 27, p. 5. *Reflets du Roussillon* ne fera plus allusion au sujet, consacra un article aux rivalités franco-espagnoles sous la plume de Jacques Pingle, directeur d'« Amitié franco-espagnole », mais celui-ci concernait la fin du xv^e siècle. Pour cerner l'éventail des positions et des attitudes on ne peut guère encore compter que sur la presse écrite. Les éventuels commentaires de l'administration préfectorale, de la police ne sont pas encore accessibles. Aucun témoignage oral sur des manifestations non mentionnées dans la presse n'a pu être recueilli. De même, l'anniversaire du traité fit l'objet d'une émission radiophonique sur *Radio Roussillon* le 7 novembre. Les recherches pour en retrouver l'enregistrement se sont révélées vaines jusqu'ici.

33. L'une d'elles met en évidence une pancarte : « Les banquiers doivent payer ».

34. L'article, en deux parties, est donné les 8 et 10 novembre.

Cette initiative privée veut être aussi un hommage au Roussillon, dont le Traité des Pyrénées consacra l'autonomie ethnique en même temps qu'il instaurait la légalité française à ce Roussillon qui fut successivement gaulois, wisigoth, carolingien, catalan, majorquin, aragonais et espagnol avant de devenir une province française qui depuis trois cents ans n'a pas démerité du pays.³⁵

Le journaliste qui tient la plume ajoute, afin de traduire exactement la pensée des auteurs : « contrairement à ce que le caractère catalan laisse généralement penser, le Roussillon et la Cerdagne se donnèrent à la France et... en cette affaire il y eut au départ autodétermination ».

Curieux ouvrage que cet *Album* abondamment illustré de quatre-vingt-six pages confié à des auteurs qualifiés par *L'Indépendant* de « spécialistes de l'information objective, de la petite histoire érudite »... car il ne dit quasiment rien du traité !³⁶ Manifestement composé à la hâte, fait de notices d'inégale longueur, il s'attarde davantage sur des faits anecdotiques antérieurs ou postérieurs à 1659, comme l'emprisonnement dans la forteresse de Salses de condamnées à la suite de l'Affaire des Poisons, à la personnalité de Rigaud dont la carrière postérieure se déroula entièrement hors du Roussillon, que sur une mise en perspective et une analyse de la Paix. Vacuité et forme d'évitement caractérisées en contradiction avec l'intention affichée mises à part, son intérêt réside dans la personnalité sollicitée pour rédiger le propos liminaire:³⁷ le duc de Levis Mirepoix, membre de l'Académie française, président en exercice de la Société de l'Histoire de France, descendant d'un des compagnons de Simon de Montfort, allié à la grandesse d'Espagne de première classe. L'assemblage exemplaire des Lettres, de l'Histoire de France, de la noblesse française croisée fixée en Languedoc, du sang espagnol.

Un peu à la manière de Joseph Morer un siècle plus tôt, l'Immortel partait de très haut, avant d'en arriver à 1659, à Perpignan « toujours héroïque », « qui cherchait à s'arracher des luttes violentes de la France et de l'Espagne », dont le vœu suprême « a été d'être française, sans rien perdre de sa forte personnalité, de sa langue, de sa culture que saurait respecter le fédérateur capétien ».

Evoquant Mistral et le *Chant de la Coupo*, il replaçait le traité des Pyrénées au sein de la longue fabrication de l'unité française respectueuse des particularismes :

Lorsqu'on voit aujourd'hui s'affirmer notre unité nationale, telle qu'un Français de Rouen, de Dunkerque, de Nancy ou de Perpignan, tout en gardant son caractère propre, participe des mêmes gloires et des mêmes épreuves, on la trouve si simple et si naturelle qu'elle semble avoir été d'avance inscrite au livre du destin. L'histoire au contraire montre qu'il lui a fallu beaucoup de temps et de peine pour se former et qu'elle est un chef-d'œuvre de lucidité et de patience.

Seul journal local à s'exprimer sur le traité, le *Travailleur Catalan* par la plume de Léon Bourrat et sous le titre « Il y a aujourd'hui 300 ans le Roussillon revenait à la France » en donna une analyse sur une page entière, énuméra ses principales dispositions en se démarquant des positions consensuelles répercutées par le reste de la presse, les radios, les « Actualités » diffusées dans les cinémas avant la projection des films.³⁸ Les démonstrations d'amitié auxquelles on se livrait étaient déplacées : moins de vingt ans auparavant, Franco ne revendiquait-il pas le Roussillon ?³⁹ Pour le parti communiste français « la véritable réconciliation franco-espagnole s'effectuera quand le drapeau républicain flottera à nouveau sur l'Espagne ». Occasion pour redire sa position sur la question catalane : « nous avons toujours pensé qu'il n'y avait pas de « race catalane » sinon dans l'imaginaire de certains, en mal de lyrisme quand il s'agit de célébrer la victoire de ses athlètes dans les stades ».⁴⁰

Concernant le tricentenaire, rien d'officiel ne se fit à Perpignan. Le 7 novembre les journaux relayèrent l'appel du député-maire en faveur de la collecte de vêtements effectuée traditionnellement le jour de la Saint-Martin. Le même jour Paul Alduy inaugura la foire. Une manifestation commémorative eut lieu néanmoins les 7 et 8 novembre à Mont-Louis, choisi car ce fut la première ville fondée et fortifiée après 1659 dans la nouvelle province. Son occasion fut la présentation et la vente du timbre émis pour la circonstance dont les mains jointes célébraient la Paix, de la carte postale reproduisant le sceau de la signature du traité par Mazarin et les autorités espagnoles. Le bureau de poste tempo-

35. Page 9. En page 3, dans l'article « Du roi soleil... au four solaire » consacré à Mont-Louis qui « n'aurait peut-être pas vu le jour sans le traité », est exprimé aussi le regret de la modestie de la commémoration en Roussillon.

36. *Roussillon. L'Album du Tricentenaire, 1659-1959*, Perpignan : Impr. du Midi, 1959.

37. Pages 7-10.

38. Léon Bourrat avait déjà participé au numéro spécial du *Travailleur Catalan* du 14 juillet 1939 consacré au 150^e anniversaire de la Révolution.

39. Allusion aux négociations du général Franco avec Winston Churchill au cours de la guerre 1939-1945.

40. Celle-ci avait été exposée à plusieurs reprises, déjà lors du 150^e anniversaire de la Révolution française, plus nettement encore lors du 30^e anniversaire du parti communiste à Perpignan et de l'exposition qui fut présentée où le panneau consacré à la Révolution affirma que les catalans s'étaient volontairement fondus dans la France, étaient devenus « réellement français » avec elle, cf. Michel CADÉ, *Etudes d'histoire sociale, politique...*, op. cit., p. 65-77.

raire fut installé pour deux jours dans une tente militaire placée à l'entrée des fortifications de Vauban, devant la porte de France. La cérémonie débuta à onze heures du matin par un défilé militaire, consista essentiellement en deux dépôts de gerbes. Le premier au monument aux morts. Deux catalanes en costume régional récitèrent l'« Hymne aux morts » de Victor Hugo. Le second au monument élevé en l'honneur du général Dagobert. Un jeune catalan récita l'« Ode aux soldats de l'An deux » du même auteur. Un grand bal conclut la journée.⁴¹

Le maire de Mont-Louis, conseiller général, le docteur Sévène, présida la cérémonie, fit un discours. La présence d'aucun autre élu ni de représentants de l'Etat n'est signalée, ce que la presse ne manquait jamais de mentionner. On a affaire ici à une cascade de substitutions : l'organisation revint au directeur du Cours complémentaire de Bourg-Madame et à un conseiller agricole – en étroite collaboration il est vrai avec la municipalité de Mont-Louis –, la parole à des enfants ; les textes sollicités renvoyaient à des événements postérieurs au traité. La forme, les lieux choisis reproduisaient le rituel républicain du rassemblement devant les monuments aux morts pour la patrie, symbole de l'unité et de la continuité nationales. Les vêtements considérés comme identitaires portés par les adolescents conféraient une résonance particulière aux strophes empruntées à l'écrivain le plus choyé par l'école républicaine alors, en raison notamment du souffle inégalé donné à la geste nationale : les soldats de l'An deux, volontaires dressés contre les rois et l'Europe entière, hérauts de la « liberté sublime » portés par la Marseillaise, guidés par la Révolution et la grande République, prêts au sacrifice afin de libérer les peuples.⁴²

Les organisateurs avaient réservé le verbe hugolien exaltant la France, la liberté, la Révolution, la République, indissolublement liées, à l'hommage au général Dagobert de Fontenilles, commandant en chef de l'Armée des Pyrénées-Orientales, mort à Puigcerdà le 18 avril 1794 après avoir rétabli la situation militaire compromise en 1793 sur le front est des Pyrénées. De la porte de France à la statue du libérateur : un parcours et une progression soigneusement réfléchis où la touche vestimentaire des adolescents symbolisait la couture du Roussillon à la France. Sur le fond – éloge de la Révolution et de la République en sus pour le maître d'école et le conseiller agricole – les Cerdans et le duc de Lévis Mirepoix convergeaient sur le sens à donner au traité des Pyrénées.

La première décade du mois de novembre allait-elle cependant s'écouler sans que des officiels se montrassent à des cérémonies ? Non, mais ce fut à Gérone ? À celles organisées pour le 150^e anniversaire du siège de la ville par les troupes de Napoléon. Elles débutèrent le 8 à 11 heures du matin, sur le parvis de la cathédrale, avec l'arrivée du ministre des forces armées espagnol et du représentant du chef de l'Etat. Une messe fut célébrée par l'évêque de Gérone à l'intention des morts pendant le siège. Les autorités gagnèrent ensuite en procession l'église Saint-Félix où des prières aux mêmes intentions furent dites par le vicaire général du diocèse de Perpignan, prélat de sa Sainteté, représentant du clergé français, et des couronnes déposées aux pieds de différents monuments. Enfin, à l'hôtel de ville, le ministre des forces armées et Jacques Juillet représentant de l'ambassadeur de France en Espagne se félicitèrent du climat d'amitié et de compréhension régnant entre les deux pays, des liens fraternels les unissant qui venaient de renforcer l'entretien entre leurs ministres des affaires étrangères respectifs à l'occasion du tricentenaire de la Paix des Pyrénées. Un défilé militaire clôtura les cérémonies. La délégation française présente à Gérone, très importante, comprenait le préfet des Pyrénées-Orientales, le général commandant la subdivision militaire de Perpignan, le député-maire de Perpignan et quatre de ses adjoints, le vicaire général du diocèse de Perpignan... etc.⁴³

En 1959 eut-on donc trois demi-centenaires, un siège, un voyage à Gérone à la place d'un tricentenaire et d'une Paix, même si l'on y fit allusion ? Un entrefilet placé au-dessous de l'article relatant les fêtes de Gérone laisse un peu songeur. Titre : « Les fêtes de Llivia renvoyées à l'année prochaine ». Voici sa substance :

Il avait été annoncé que des fêtes se dérouleraient le 8 novembre à l'occasion de la Paix des Pyrénées. Elles ont dû être repoussées [...] à l'année prochaine car on s'est aperçu que si l'enclave de Llivia était une des conséquences du Traité du 7 novembre 1659, sa création datait des conférences tenues en 1660.

Reflets du Roussillon, bien informé, pressentait le vrai néanmoins : l'année 1959 ne put s'écouler sans qu'à Perpignan on passât sous silence le tricentenaire... de la naissance du peintre Rigaud. Il prit la forme, le 21 novembre, du dévoilement d'une statue,⁴⁴ du vernissage d'une exposition sur la place et au musée éponymes, d'une réception à l'hôtel de ville, fut une grande démonstration d'amitié franco-espagnole conçue pour servir de pendant à celle de Gérone. Les arbres de la place où l'on inaugura la statue avaient été décorés d'écussons composés de drapeaux français entourant le drapeau espagnol. Paul Alduy, en présence d'une importante délégation espagnole, de tout ce que le département comptait de personnalités civiles, militaires et religieuses, des maires de Narbonne, Toulouse,

41. Déroulement à partir des relations des journées faites par *L'Indépendant* et le *Midi Libre* des 8 et 9 novembre.

42. *Les Châtiments*, Livre II, *L'ordre rétabli*, VII, *A l'obéissance passive* (composé au mois de janvier 1853).

43. Relation d'après les quotidiens, *L'Indépendant* du 9 novembre en particulier (article p. 3, avec photo).

44. Statue en pierre pour remplacer celle en bronze enlevée pendant la Seconde guerre mondiale.

Montpellier,⁴⁵ campa un Rigaud ni Français, ni Espagnol, puisqu'il était né un 20 juillet avant que le traité fut signé, honnête homme, pur classique produit du génie catalan, grâce auquel Catalogne française et Catalogne espagnole communiaient dans la même admiration.⁴⁶

Le député maire fut encore plus clair sur le sens à donner à ce tricentenaire dans son allocution prononcée à l'hôtel de ville : « les Pyrénées n'existent plus », « une seule chose compte : rapprocher les hommes de bonne volonté », aucune signification politique ne doit être donnée aux rapprochements auxquels ce mois de novembre vient de donner lieu. Le gouverneur de la province de Gérone, prenant la parole après lui, célébra également les nouveaux liens d'amitié noués entre la France et l'Espagne, la fraternité des peuples faite de « compréhension et d'oubli », conclut par un « En Espagne vous êtes chez vous » car il venait de se sentir « chez lui » à Perpignan. Le journaliste traduit le sentiment général à l'issue de cette journée : « A Rigaud est revenu l'honneur d'avoir été... un des plus sûrs garants de la Paix des Pyrénées. »

Conclusion

Des trois centenaires du traité des Pyrénées nous n'apercevons guère pour l'instant que l'expression publique. Les commentaires oraux, les conversations sous le manteau dont *Reflets du Roussillon* se fait l'écho, suffisamment répandus et insistants pour retenir de marquer officiellement la date du 7 novembre, susciter en réaction la confection de l'*Album du Tricentenaire* nous restent encore dissimulés. Ces limites posées à nouveau, des points communs se dessinent. Un vocabulaire d'abord. De traité on ne parle guère, de Paix des Pyrénées davantage ; d'annexion non plus, mais de rattachement, de réintégration... etc. Paul Alduy lors de son éloge de Rigaud qualifie Perpignan d'un circonspect : « ville placée sous administration française ».⁴⁷ La prégnance obsédante de la guerre ensuite, vécue, remémorée, sublimée, d'autant plus forte qu'elle demeure proche, en 1959 notamment, intimement associée aux représentations des constructions territoriales véhiculées par l'école, faites de conquêtes, de déplacements de frontières jusqu'à la fiction des frontières naturelles et de l'hexagone parfait. La difficulté croissante enfin, à mesure que les centenaires s'additionnent, à envisager le traité, ce que traduit – non sans une pointe conjuratoire ? – l'emploi du terme oubli par Morer, les instituteurs de 1912, le gouverneur de la province de Gérone en 1959. Oubli – enfouissement à tout le moins – qui n'a pas été sans opérer. La confusion chronologique à Llivia est remarquablement symptomatique à cet égard.

Le tricentenaire est le plus éloquent entre le murmure souterrain révélé incidemment par les quotidiens,⁴⁸ le confinement de la commémoration sur les marges d'altitude à Mont-Louis, la stratégie d'évitement méticuleusement calculée et mise en scène au cours du mois de novembre. Métaphores de la poignée de mains représentée sur le timbre émis pour l'événement, les coordonnées et symétriques célébrations de Gérone et de Perpignan ne purent se préparer sans une étroite concertation entre Etats, à leur plus haut niveau comme à celui de leurs représentants locaux, entre municipalités... etc. L'esquive est égale de part et d'autre de la frontière, les discours prononcés se répondent, du consul général de France à Barcelone, du gouverneur de la province de Gérone, soldent incidemment la revendication du Roussillon par le général Franco faite au cours de la Seconde guerre mondiale.

L'importance des délégations, le rang des membres qui les composaient, l'imposante présence des corps constitués et des élus, manifestaient l'adhésion à la démarche entreprise d'autant mieux acceptée, les démonstrations d'amitié envers l'Espagne exceptées, que les partis et organisations politiques briguant les suffrages aux élections locales et nationales s'accordaient sur leur vision de la construction du pays, adhéraient sans réserve à l'unité nationale.⁴⁹

45. Pour la délégation espagnole : le gouverneur civil et le secrétaire général de la province de Gérone, le président de la députation de la province, le maire de Gérone avec un de ses adjoints, le maire de Figueras, l'adjoint au maire et des représentants des services de la mairie Barcelone, le représentant de l'évêque de Barcelone, le consul d'Espagne à Perpignan... etc.. Du côté français : le préfet, son chef de cabinet, le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Céret et de Prades, le président du conseil général, un conseiller général, le représentant du consul général de France à Barcelone, le général commandant la subdivision militaire de Perpignan, un colonel, un lieutenant-colonel, les présidents des tribunaux et les principaux magistrats de la ville, les directeurs régionaux des Douanes, des Domaines, les chefs de la police, des renseignements généraux, plusieurs maires, le proviseur du lycée, des chefs d'établissements, etc.

46. Thème repris par l'adjoint aux Beaux-Arts de la ville en inaugurant l'exposition au musée Hyacinthe Rigaud. Le bâtonnier Paul Sacase va au-delà dans son introduction au catalogue de l'exposition : « Il [Rigaud] ne semblait être apparu dans toute sa gloire que pour affirmer le rattachement du Roussillon à la France », *Hommage à Hyacinthe Rigaud. Exposition organisée à l'occasion du Tricentenaire de sa naissance à Perpignan* (21 novembre-20 décembre 1959).

47. Il ne serait pas sans intérêt d'analyser attentivement, dans une perspective diachronique, comment sont qualifiés le traité et ses principales dispositions. Les termes employés reflètent finement l'évolution du discours public, de l'opinion publique, de l'historiographie. La *Història Nacional de Catalunya* publiée sous la direction de Antoni Rovira i Virgili (1937, vol. VIII, chap. v, p. 523) titre : « La paix et l'incorporation du Roussillon à la France ».

48. Cf. *supra*, *L'Indépendant*, 7 novembre : « contrairement à ce que le caractère catalan laisse généralement penser, le Roussillon et la Cerdagne se donnèrent à la France », ce qui suggère des voix discordantes.

49. Dernière illustration : la dernière histoire du Roussillon publiée avant le tricentenaire, de Horace CHAUVET, *Histoire du Roussillon des origines à nos jours*, Perpignan : Impr. du Midi, 1952, p. 272 : « depuis Louis XIV nous sommes Français et voulons rester Français ».

